

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Elections Législatives des 18 et 25 Novembre 1962

3e CIRCONSCRIPTION de CLAMECY - CHATEAU - CHINON



Electrices, Electeurs,

L'Elu, vous ai-je dit en 1958, est le serviteur de ses Electeurs.

Fidèle à ma parole, pendant quatre ans, je me suis efforcé par mes votes à l'Assemblée Nationale, de rester dans la ligne que j'avais tracée devant vous et que, étant votre Elu, je me sentais moralement obligé de défendre et de faire aboutir.

Fidèle à mes idées, je vous précise à nouveau les grandes lignes de mon sentiment politique dont vous pourrez reconnaître la constance et la continuité.

En POLITIQUE INTERIEURE

Je suis et resterai le défenseur de la **FORME REPUBLICAINE** de nos Institutions.

L'Intérêt National sera toujours mon principal souci et c'est avec la préoccupation de la JUSTICE que j'envisagerai toujours vos intérêts propres au regard de l'intérêt général de la **FRANCE.**

Considérant que la Constitution de 1958, approuvée massivement par les Français il y a quatre ans, est le contrat solennel passé entre les citoyens et l'Etat, les termes doivent en être respectés afin de ne pas créer un déséquilibre entre les Pouvoirs.

Il est indiscutable que la **STABILITE GOUVERNEMENTALE** est la cause première pour assurer à la Nation une vie politique normale. Il faut donc rechercher les terrains d'entente et les conciliations nécessaires pour y arriver afin de permettre la mise en place des projets ou réformes qui s'avéreront indispensables.

Enfin toute la politique générale doit être conçue en fonction de l'Homme, ce qui suppose que les lois doivent garantir le respect dû à la **PERSONNE HUMAINE** et à son développement. C'est dans cette idée que je suis et serai partisan des **LIBERTES FONDAMENTALES** et principalement de :

la Liberté de Pensée ;

la Liberté de Conscience ;

la Liberté d'Enseignement.

En POLITIQUE ECONOMIQUE

Une **JUSTE REPARTITION du REVENU NATIONAL** doit être assurée à chaque Français. Or il est reconnu que cette répartition, en ce qui concerne l'Agriculture n'est pas ce qu'elle devrait être et pèche par insuffisance. C'est une injustice qu'il faut faire cesser.

La **LIBRE ENTREPRISE** doit être respectée et protégée en accord avec les règlements propres à chaque profession.

Il faut poursuivre les études entreprises pour **simplifier la fiscalité** notamment celles concernant le remplacement de la plus grande partie des taxes et impôts existants, par l'impôt sur l'énergie.

Le développement du **MARCHE COMMUN** surtout en ce qui concerne la Politique Agricole Commune doit être continué et affirmé.

En POLITIQUE ETRANGERE

Le sort de la **FRANCE** est lié maintenant à celui du Monde occidental et sa politique étrangère doit être inspirée de ses Intérêts communs. Elle devra notamment en tenir compte pour mettre progressivement en place une véritable politique **EUROPEENNE** de sens **COMMUNAUTAIRE**, seul rempart contre une lutte possible entre les deux blocs qui se partagent actuellement l'hégémonie Mondiale.

En POLITIQUE SOCIALE

La protection Sociale en France, est déjà en général satisfaisante, cependant une lacune existe encore qu'il faut combler, vis-à-vis des Vieillards. Un **effort immédiat doit être consenti par la Nation en faveur de la Vieillesse.**

De même, pour le Monde Agricole il faut parachever sa protection sociale et donner à la Mutualité Sociale Agricole, qui a pris celle-ci en charge, les moyens pour atteindre ce but. La profession ne peut fournir elle-même ces moyens financiers car ses revenus sont encore trop faibles.

Enfin la vie dans nos campagnes doit être améliorée par un financement plus important des adductions d'eau et du Fonds d'investissements routiers permettant une parité de confort avec les villes.

Il faut lutter contre le « Désert Rural » pour éviter les concentrations anti-sociales autour des grands centres urbains. Dans cette lutte les **décentralisations industrielles** doivent être poursuivies et favorisées afin de créer des emplois pour les jeunes ruraux.

Voici mon Programme

qui n'est pas celui d'une politique partisane

mais celui d'une politique de Bon Sens

basé sur la JUSTICE et le respect de la PERSONNE HUMAINE

Pour le faire triompher, vous voterez massivement le 18 Novembre pour

J. FAULQUIER

Député sortant
Maire de CERVON
Conseiller Général de Corbigny
Président de la Mutualité Sociale
Agricole de la Nièvre

Candidat Indépendant
et Paysan d'Action Sociale

Suppléant :

Maurice BERGER
Agriculteur
Maire de CHIDDES
Président de la Caisse de Crédit
Agricole de Luzy

Imp. LABALLERY et Cie — Clamecy